

Émancipation
Tendance Intersyndicale

equipe responsable :
er.emancipation@free.fr

A destruction globale, Riposte globale !

La normalisation libérale que nous vivons en France s'impose partout selon des rythmes variables d'un pays à l'autre. De la maternelle à l'université, en passant par l'enseignement spécialisé et les réseaux d'aide, tous les niveaux du système éducatif sont touchés, mais les objectifs sont les mêmes : le désengagement de l'Etat et la marchandisation des savoirs !

La stratégie est également identique : faire un constat alarmiste, mettre en avant l'urgence du changement, la nécessité d'une gestion de proximité, montrer ce qui est rentable et ce qui ne l'est pas, restructurer les administrations, externaliser et privatiser certains services, précariser les personnels. Les réformes apparemment tous azimuts procèdent d'un plan très cohérent, à l'échelle nationale et européenne. Il faut donc y opposer un projet alternatif tout aussi cohérent.

Un système éducatif émancipateur, de la maternelle à l'université.

Un tel projet doit s'appuyer sur **des principes fondamentaux et intangibles**, qui ne peuvent être soumis aux lois du marché :
-L'éducation est un droit, tous les enfants et les jeunes, jusqu'à l'actuelle fin du lycée, doivent y avoir un égal accès sur tout le territoire.

-L'école, le collège, le lycée, ne sont pas seulement des lieux laïques de construction et d'acquisition des savoirs, ce sont aussi des lieux de socialisation et de construction de l'individu.

-La mission du système éducatif est de donner à tous les jeunes, sans distinction d'aucune sorte, les repères culturels et les méthodes de la raison critique qui leur permettront d'agir librement sur le monde, c'est-à-dire de devenir des hommes et des femmes émancipés.

-Les enfants et les jeunes ont des droits, qui doivent être respectés et mis en pratique.

-L'université doit participer à la diffusion libre et gratuite des avancées de la recherche, au bénéfice de l'ensemble du corps social.

La mise en pratique de ces principes nécessite :

a) **des pédagogies actives**, permettant une approche des savoirs dans un cadre collectif et coopératif, par l'utilisation du processus de « tâtonnement expérimental » pour la construction des savoirs, par des projets collectifs et individuels ambitieux, par la maîtrise et le lien entre toutes les approches : artistique, linguistique, littéraire, manuelle, philosophique, scientifique, sociale, corporelle et technique. Il faut maintenir toute la pluralité des approches disciplinaires et lui donner une cohérence globale, à l'opposé des choix excluants et mutilants d'options actuellement proposés au collège, ou des choix de modules proposés dans l'actuel projet de réforme

des lycées. Il faut des enseignantEs supplémentaires pour encadrer les activités en petit groupe. De l'école primaire au lycée, aucun groupe ou classe ne devrait dépasser 25 élèves. Il faut pouvoir accueillir à l'école maternelle les enfants dès deux ans dans des conditions adaptées à leur âge : pas de groupe de plus de 20 enfants, un espace adapté à leurs besoins spécifiques.

b) **Un système éducatif démocratique**, permettant une scolarité sans ruptures ni orientations jusqu'à l'actuelle fin du lycée. Chaque enfant, chaque jeune, doit pouvoir s'attarder dans les domaines où il/elle est en difficulté tout en pouvant continuer sa progression dans les domaines où il/elle réussit, sans que l'inégalité de ses rythmes d'acquisition puisse induire des choix pénalisants pour l'avenir. Chaque enfant, chaque jeune, doit pouvoir bénéficier d'aide et de soutien adaptés dans le cadre même de la scolarité unique. Cela suppose entre autres des cycles pluriannuels débarrassés de la multiplication actuelle des évaluations-sanctions intermédiaires, l'absence de toute hiérarchie entre les savoirs, la fusion des trois voies de formation, professionnelle, technologique et générale, en une voie unique, polyvalente et polytechnique, jusqu'à la fin de l'actuel lycée.

Cela suppose aussi la mise en place d'une institution elle-même démocratique, débarrassée des structures hiérarchiques et respectueuse des droits fondamentaux, précisément pour la participation aux prises de décision. Dès l'école maternelle et primaire, il faut donner aux enfants et aux jeunes la place et la reconnaissance dont ils ont besoin en permettant l'apprentissage de la liberté au sein d'un groupe, par la participation active à la vie collective et sociale au sein de l'établissement. D'où la centralité de la coopération. Les parents et les partenaires éducatifs doivent être associés au fonctionnement démocratique. Au renforcement des pouvoirs des chefs d'établissements il faut opposer la direction collégiale et l'élection, l'intégration des tâches administratives dans le temps de service. Cela suppose encore un système éducatif laïque national et unifié. Le dualisme scolaire doit disparaître.

c) **Un corps unique des personnels**, de la maternelle à l'université, donnant à chacunE un même statut de fonctionnaire d'Etat, un salaire égal pour un travail égal. Cela suppose la reconnaissance effective du rôle éducatif des personnels non

enseignants, la refonte des IUFM, en opposition à leur disparition programmée, pour mettre en place une formation commune intégrant tous les acquis scientifiques et pédagogiques qui font de l'enseignement un métier qui s'apprend. Les fondements des pédagogies actives et coopératives doivent être connus de tous les personnels intervenant dans le système éducatif, parallèlement à une spécialisation nécessaire en fonction des niveaux d'enseignement.

d) Une université au service d'une société de la culture et de la connaissance, qui doit concilier trois types de missions : la formation professionnelle initiale et continue, le libre développement de la recherche, et la diffusion d'une culture en constant renouvellement auprès de tous les publics désireux de se l'approprier. Ces trois axes ne peuvent être menés de front que dans le cadre d'un service public national, laïque, unifié et donc non concurrentiel. La situation sociale des étudiantEs doit être améliorée par la création d'une allocation d'autonomie. Comme dans le second degré, au renforcement des pouvoirs des Présidents d'université, à l'entrée du patronat dans les conseils d'administration, il faut opposer la gestion démocratique par des éluEs sous contrôle direct des personnels.

Des revendications immédiates et unifiantes.

L'actualité nous montre clairement que la seule morale du capitalisme est celle du profit maximum. C'est bien dans ce cadre général que s'insère la politique actuelle de marchandisation de l'école. Ces libéraux qui maintenant réclament l'intervention de l'Etat et la «moralisation» du capitalisme face aux incohérences du marché sont les mêmes qui œuvrent à la privatisation des services publics, dont l'éducation, et au désengagement de l'Etat, pour financer les cadeaux fiscaux et les milliards distribués aux banques.

C'est pourquoi non seulement tous les personnels de l'Education Nationale, mais aussi tous les jeunes, les parents, les salariéEs, doivent se mobiliser, par la grève et le boycott, dans la perspective de s'affranchir des ravages du capitalisme,

- **Contre la privatisation de certains secteurs, comme la Poste, ou l'aide aux écoles privées dans les ZEP.**
- **Contre les 30 000 suppressions de postes dans la fonction publique prévues en 2009**, dont 13500 dans l'Education Nationale, pour la création de postes supplémentaires (25 élèves par classe, plus de maîtres que de classes dans le premier degré)
- **Contre la destruction des services publics, dont l'éducation**
- **Contre le démantèlement des RASED** et la mise en place de l'aide individualisée
- **Contre la mise en concurrence des établissements** dans le cadre des EPEP et par la suppression de la carte scolaire
- **Contre la mise en place du service minimum d'accueil** qui réduit le droit de grève
- **Contre la réforme du lycée à la rentrée 2009**
- **Contre la mise en concurrence des personnels** par l'individualisation des carrières et les primes au mérite
- **Contre la disparition des IUFM et la mise en place de la masterisation** des diplômes d'enseignement.

La capitulation des directions syndicales « représentatives »

Cette voie de la lutte unitaire, la seule qui permette de gagner vraiment, la plupart des directions syndicales qui se prétendent représentatives refusent de la prendre.

La collaboration de la classe

Sous l'argument fallacieux qu'il n'y a pas d'autre solution pour éviter le pire, les directions syndicales ont décidé la signature -souvent sans réel débat dans l'organisation syndicale- d'accords qui reviennent à l'application de mesures déjà décidées : réforme du Bac professionnel, «position commune» sur la représentativité syndicale dans le privé, accord sur le «dialogue social» dans la Fonction Publique, ...

Chaque signature de ces accords a permis au pouvoir de porter un coup tordu de plus, ridiculisant la stratégie à courte vue des directions syndicales.

L'électoratisme

D'accord avec le gouvernement sur les nouvelles règles de la représentativité, les bureaucraties syndicales ont pour priorité de réussir les élections professionnelles. Chaque organisation cherche avant tout à se démarquer des autres dans une logique de concurrence intersyndicale, reléguant au second plan l'unité d'action. Des syndicats comme l'UDAS ou la CNT sont exclus des intersyndicales nationales au prétexte de représentativité insuffisante. L'unité doit s'ouvrir à toutes les organisations de lutte, sans exclusives.

Pour nous, c'est dans la lutte que la représentativité se gagne, et non dans les accords avec l'Etat-patron.

La dispersion des ripostes

Alors que la manifestation du 19 octobre a de nouveau montré la disponibilité des forces sociales à la mobilisation, des actions sectorielles ont d'abord été proposées.

C'est sous la pression des sections syndicales les plus mobilisées que l'intersyndicale nationale du second degré s'est ensuite ralliée à la grève du 20 novembre initialement prévue pour le seul premier degré.

Prenons notre destin en mains.

Personne ne croit sérieusement faire trembler le pouvoir avec un rassemblement ou même une grève d'une journée.

Si certaines directions syndicales prétendent représentatives n'en sont pas capables, c'est à nous-mêmes qu'il revient d'organiser l'union et la convergence des luttes, avec l'appui des organisations syndicales de lutte et des sections les plus combattives des autres syndicats.

C'est dans les Assemblées Générales et les coordinations qui se mettent en place, organisées démocratiquement, qu'il sera possible de construire la grève générale, comme en Italie, qui reste quoi qu'on en dise la seule arme dont les salariéEs peuvent disposer.

Groupe Départemental 44 de L'Emancipation
c/o FSU - 8 place de la Gare de l'Etat - 44276 Nantes cédex 2
emancipationgd44@no-log.org
<http://pays-de-la-loire.emancipation.fr/>

**Retrouvez-nous sur : <http://www.emancipation.fr/emancipa/>
Abonnez-vous à notre revue *L'Emancipation Syndicale et Pédagogique***

Tarif réduit (revenu < 1 300 euros).....21 euros
Abonnement individuel ou collectif40 euros
Abonnement de soutien (revenu > à 2 000 euros).....65 euros
Abonnement d'Essai (3 numéros).....5 euros

**10 numéros
par ans**

adresser à : Colette Mallet, Le Stang, 29 710 Plogastel St Germain. Chèques à l'ordre de Colette Mallet